

Avis d'appel public à la concurrence

Services.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Domanys - 9 rue de Douaumont - 89000 Auxerre, tél. : 03-86-49-50-00, télécopieur : 03-86-52-37-32, adresse internet : <http://www.domanys.fr>.

Correspondant : Mme la Directrice Générale,
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.

Objet du marché: Réhabilitation de 104 logements à JOIGNY – 2 et 4 rue Jules Verne et 1 à 12 rue Corneille – Missions SPS – CT et Diagnostics techniques

Type de marché : service, catégorie 12.

CPV - objet principal : 71000000
Lieu d'exécution : code NUTS = FR264
Type de procédure : procédure adaptée.

Forme du marché

Marché à prix forfaitaire

Accord cadre à bons de commande

Caractéristiques principales :

Les variantes

Les variantes qu'elles soient imposées par DOMANYS ou simplement autorisées, doivent respecter les exigences minimales suivantes: sans objet

Variantes imposées

Ce dossier comporte des variantes imposées par DOMANYS :

NON OUI

Variantes proposées

DOMANYS autorise le candidat à proposer des variantes NON OUI

Prestations divisées en lots : oui

Lot n° 1 : Mission de coordination de sécurité et protection de la santé

Lot n° 2 : Mission de contrôle technique

Lot n° 3 : Diagnostics accessibilité et sécurité incendie + Audit énergétique

Possibilité de soumissionner pour :

- un lot
 plusieurs lots
 l'ensemble des lots

Options :

Ce dossier comporte des options :

NON OUI

- Si la réponse est OUI, préciser lesquelles : Marchés publics de travaux ou de services similaires (art.30-I-7° du décret N°2016-360) :
- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art.30-I-7° du décret N°2016-360) : NON OUI
- Tranches optionnelles (art.77 du décret N°2016-360) :
NON OUI :
- Reconduction de l'accord cadre public (art.16-II du décret N°2016-360) :
NON OUI :

Les Prestations Supplémentaires Eventuelles

NON

OUI

Date prévisionnelle de commencement du marché :

↳ date prévisionnelle de commencement des travaux : décembre 2019

↳ date prévisionnelle d'achèvement des travaux : décembre 2021

↳ date prévisionnelle de début de mission : à la notification du marché

Modalité de financement : Subvention ANRU, prêt CDC, fonds propres.

Modalité de paiement : maximum 30 jours.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Cette mise en concurrence utilise Marché Public Simplifié (M.P.S)

Grâce à cette fonction, les entreprises candidates disposent de trois simplifications :

- 1) **Au niveau de la candidature** : Vous n'êtes plus obligés de déposer une partie des documents de candidature demandés par l'administration. En utilisant votre numéro SIRET, une base numérique de l'Etat génère automatiquement un formulaire MPS remplaçant une partie des informations demandées dans la lettre de candidature – DC1- et la déclaration du candidat – DC2.
- 2) **Au niveau de la signature des pièces de votre dossier** : Aucune signature électronique n'est imposée au moment du dépôt de votre dossier. Le marché sera signé entre Domanys et l'attributaire du marché à l'issue de la procédure.
- 3) **Au niveau des attestations fiscales et sociales de l'entreprise attributaire** : celles-ci seront générées automatiquement par Domanys. Toutefois, certaines administrations n'ayant pas encore adapté leur système informatique à MPS, il est possible que certaines attestations vous soient encore demandées.

Important :

- **A ce jour, si vous ne possédez pas de numéro SIRET vous ne pouvez pas bénéficier de M.P.S.**

Il vous faudra alors candidater via les formulaires DC1 et DC2.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

Visites des lieux

Sans objet.

Vérification des conditions de participation

En application de l'article 55.II du décret n°2016.360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur vérifie l'aptitude du candidat à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière, les capacités techniques et professionnelles, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché.

Critères d'attribution

Le marché est attribué par le représentant du pouvoir adjudicateur, au candidat qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse, au vu d'un classement des offres, réalisé sur la base des critères pondérés comme suit :

➔ valeur technique de l'offre : 70 % (éléments d'appréciation pour la note technique notés sur 5 points: équipé dédiée au chantier, temps prévisionnel d'intervention, méthodologie)

➔ prix : 30 %

Date limite de réception des offres : 26 mars 2019, à 17 h 00.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://marches.e-bourgogne.fr> (référence: CT-SPS-DIAG-joigny-104logts). En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, l'entreprise dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur <https://marches.e-bourgogne.fr> pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

Vos questions durant la mise en concurrence :

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme e-bourgogne, étant entendu que nous n'enverrons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précisions en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ **par le biais de la plate-forme :** <https://marches.e-bourgogne.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site <https://marches.e-bourgogne.fr>

Adresse à laquelle les offres doivent être remises ou envoyées :

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Candidature de votre entreprise, selon la procédure M.P.S avec votre numéro SIRET

Saisir uniquement votre numéro SIRET qui générera automatiquement un formulaire MPS . Les données sont fournies par le serveur gouvernemental MPS qui interroge le serveur de l'INSEE, pour cela vous devez autoriser le pouvoir adjudicateur à vérifier les données fournies auprès des administrations compétentes.

Le formulaire MPS est ensuite automatiquement converti au format PDF et automatiquement inséré dans le répertoire de candidature.

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années^(*), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. **Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique**

() Pour les entreprises nouvellement créées, liste depuis le démarrage de l'activité.*

Production éventuelle des justificatifs des capacités du candidat d'autres opérateurs économiques.

Candidature de votre entreprise, hors procédure M.P.S.

❖ a) Concernant votre situation juridique

La copie éventuelle du ou des jugements prononcés, si vous êtes en redressement judiciaire;

Une déclaration sur l'honneur pour justifier que vous n'entrez dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015, que vous êtes en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Pouvoir du signataire pour engager l'entreprise en cas de candidat individuel ou le groupement en cas de groupement.

DC1 et DC2 (pour les réponses hors MPS)

❖ b) Concernant vos capacités économiques et financières

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

❖ c) Concernant vos capacités techniques et professionnelles

Déclaration indiquant l'effectif moyen annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours ;

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années^(*), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. **Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique**

() Pour les entreprises nouvellement créées, liste depuis le démarrage de l'activité.*

Production éventuelle des justificatifs des capacités du candidat d'autres opérateurs économiques.

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document, soit par voie postale en recommandé avec avis de réception, soit remis à la main contre récépissé.

Les remises contre récépissé se font à l'adresse indiquée ci-dessus du **lundi au jeudi** entre 8h30 et 12h et entre 13h30 et 17h00, à l'accueil.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre.

Unité monétaire : euro

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif 22 rue Assas, 21000 Dijon, tél. : 03-80-73-91-00, télécopieur: 03-80-73-39-89

Date d'envoi du présent avis : 7 mars 2019.